



Argent Placements



ILLUSTRATION : BAPTISTE STEPHAN AGENCE MARIE BASTILLE POUR CAPITAL

ASSURANCE VIE

L'embellie sur les taux devrait se poursuivre

Le fonds en euros sans risque de l'assurance vie devrait rapporter en moyenne 2,65% en 2023. De plus en plus d'assureurs offrent même des taux «boostés», pouvant dépasser 5%. Mais gare à l'effet d'annonce!

Et de deux ! Pour la deuxième année consécutive, les taux de rendement du fonds en euros de l'assurance vie sont en hausse. C'est assez rare pour être souligné, car, depuis près de trente ans et jusqu'en 2022, ils baissaient inexorablement, pour atteindre la moyenne peu reluisante de 1,28% en 2020 et 2021. Ce fonds garanti en euros est la petite merveille du contrat d'assurance vie et il n'existe dans aucun autre pays, sauf au Benelux, importé par des assureurs français. Il a cette spécificité qu'avec lui vous ne pouvez jamais perdre d'argent, ni votre capital, ni vos intérêts annuels, qui, une fois versés, sont définitivement acquis. En clair, votre épargne ne fait que grossir d'année en année, en fonction du taux de rendement servi. Les Français en sont naturellement très friands. A lui seul, il représentait plus de 72% de l'épargne déposée sur l'assurance vie, à 1 388 milliards d'euros, contre 535 milliards pour les autres supports financiers (unités de compte, ou UC) fin décembre 2023.

Après être remonté à 1,90% en moyenne en 2022, le rendement du fonds en euros «pourrait atteindre 2,65% en 2023, soit 74 points de base de mieux», selon le consultant spécialisé Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site Good Value for Money. Cette hausse est naturellement liée aux conditions offertes par les marchés financiers, qui ont beaucoup évolué depuis que l'inflation s'est installée en 2022. Pour la contrer, les Banques centrales ont augmenté leurs taux directeurs (ceux auxquels elles prêtent aux banques, qui elles-mêmes prêtent aux ménages ou aux entreprises). Les rendements de tous les produits financiers dits de «taux» (le monétaire, l'obligataire) ont suivi et se sont appréciés. Or le fonds en euros est majoritairement composé... d'obligations (plus de 80% à La Mondiale, plus de 66% à la MACSF, etc.). C'est donc cette poche obligataire qui fait l'essentiel de son rendement. En 2023, les obligations les plus sûres, émises par l'Etat français par exemple, ont repassé la barre des 3% de rendement (alors qu'il était proche de 0%, voire négatif de 2015 à 2021), et celles émises par les entreprises de bonne qualité (dites obligations Investment Grade) la barre des 4 à 5% (contre 0,5% il y a deux ans). «Nous avons acheté pour 3 milliards d'obligations l'an dernier, au taux moyen de 4,03%», dit Roger Caniard, directeur financier à la MACSF.

Pour autant, le rendement du fonds en euros, lui, n'est pas passé instantanément

à ce niveau-là, parce que les assureurs ne renouvellent qu'une partie de leur portefeuille obligataire tous les ans (généralement un huitième). Ils conservent une large part de vieilles obligations achetées avant 2023 à taux très bas. D'où une remontée des taux de l'assurance vie beaucoup plus lente que celle des marchés financiers. Le rendement du portefeuille obligataire de la MACSF est ainsi remonté à un peu plus de 2,50% en 2023. Et si les assureurs peuvent afficher des performances plus alléchantes, c'est parce que d'autres classes d'actifs participent au résultat (des actions, de l'immobilier, etc.) et qu'ils ont tous massivement pioché dans les réserves pour soutenir leur rendement et éviter de faire pâle figure face au concurrent de toujours, le Livret A et ses 3% net.

Pour égaler le Livret A, il faut que votre assurance vie vous rémunère à 3,44% en 2023

Reste que, même avec un rendement en hausse, le fonds en euros n'a pas battu systématiquement le Livret A l'an dernier. Celui-ci affiche en effet une performance nette de frais, d'impôts et de prélèvements sociaux : 100 euros investis, c'est 103 euros dans la poche en fin d'année. Le fonds en euros, lui, offre un rendement net des frais de gestion, mais pas des prélèvements sociaux de 17,2%, qu'il faut donc retrancher pour le comparer au Livret A. Une performance de 3% en assurance vie revient à 2,62% au sens du Livret A. Et, pour l'égaliser, il faut que votre assurance vie vous rémunère au moins à 3,44% en 2023.

Les assureurs y sont-ils parvenus ? Le plus souvent, non ! L'Afer affiche un rendement décevant de 2,22% (lire l'encadré page suivante), qui monte à 3,10% à la MACSF ou à 3,70% à La France mutualiste. D'autres établissements, de plus en plus nombreux, offrent des bonus, en plus du rendement de base, quand vous respectez certaines conditions (si votre épargne est davantage investie dans des unités de compte ou si elle atteint un certain montant, etc.). Cela vous permet de monter bien plus haut. «C'est bien souvent de la communication, proteste Cyrille Chartier-Kastler, le taux de base est généralement modeste quand vous ne répondez pas aux conditions pour obtenir les bonus.» Il ne faut en effet pas se laisser éblouir par le taux maximum annoncé, qui, vu les conditions imposées, ne s'applique généralement qu'à quelques happy few ! Chez Allianz, par exemple, le taux maximum atteint 4,50%, mais le taux moyen n'est que de... 1,83%. Une sacrée différence, qui, en creux, signifie que peu de personnes profitent des bonus. Attention également à ce taux moyen, calculé à partir des rendements de tous les contrats, bonus compris, d'un même assureur. C'est une bonne indication, mais le taux moyen ne s'applique réellement à... personne ! Surtout, un certain nombre d'assurés percevront moins que cette moyenne.

Il faut enfin vérifier à deux fois ce que vous raconte votre assureur, et surtout sur quoi s'appliquent les bonus qu'il vous promet : sur l'ensemble de l'épargne de votre contrat (l'encours), seulement les versements faits en 2023 ou sur les deux ? Les pratiques sont diverses. Certains établissements majoraient le rendement de l'ensemble de votre

Céder aux sirènes des nouveaux fonds en euros ? Pourquoi pas !

➔ Un taux de 4,45% chez Corum Life, de 4,10% chez Placement-direct Euro+ ou de 3,75% chez Ampli Assurance vie... Des rendements mirobolants pour des fonds garantis en euros ! Leurs spécificités ? Ils ont tous été lancés dans les dix-huit derniers mois. Partant de zéro, ils ont investi l'argent collecté sur un marché obligataire ragaillard qui offrait des rendements bien supérieurs à 3%, ce qui leur a permis d'afficher des taux canon. Les concurrents, eux, n'ont pas cette jeunesse, et ils ont tous en portefeuille un joli stock d'obligations anciennes faiblement rémunérées, qui

pèsent sur leurs fonds en euros. Faut-il tester ces nouveaux venus ? Les fâcheux vous diront que leur performance était facile à réaliser dans un marché obligataire très haussier et qu'ils n'ont rien prouvé quant à leur gestion financière sur le long terme. C'est vrai. Mais les obligations restent bien orientées en 2024 et ces formules récentes devraient donc encore en profiter. Pourquoi ne pas sauter le pas ? Comme contrat d'appoint, par exemple, à côté de vos autres assurances vie ? Il sera toujours temps dans cinq ou dix ans, s'ils vous déçoivent, de cesser de les alimenter !

Vérifiez bien dans quelles conditions s'appliquent les bonus

épargne quand une certaine part de celle-ci est investie en unités de compte (UC), comme le Crédit mutuel (jusqu'à 3,25% au-delà de 50% d'UC), Generali (jusqu'à 4,12% au-delà de 60% d'UC) ou Le Conservateur (jusqu'à 4% au-delà de 70% d'UC et même 4,25% si l'encours est supérieur à 150000 euros). D'autres bonifient seulement les versements effectués dans l'année, comme BNP Paribas Cardif, qui offre un taux de 3% net sur ses principaux contrats, avec un bonus pour les versements effectués dans l'année qui porte leur rémunération jusqu'à 5%. D'autres encore pratiquent une double bonification : l'une sur l'ensemble de votre épargne, l'autre sur vos versements faits en 2023. C'est parfois à y perdre son latin !

Démonstration avec La Mondiale. «Sur la gamme de contrats Terre de Vie, si vous avez moins de 40% d'UC dans votre stock d'épargne (encours) et que vous n'avez réalisé aucun versement en 2023, le taux

est de 2,05%. Dans la même situation, si vous avez plus de 40% d'UC, le taux passe à 3,05%. Si vous avez fait un versement avec plus de 20% d'UC en 2023, avant le 13 novembre, il faut ajouter entre 1,75% et 2%, ce qui porte la rémunération de ce versement jusqu'à 5,05%», détaille Benoit Courmont, membre du comité de direction chez AG2R La Mondiale en charge de l'épargne retraite et patrimoniale. D'autres établissements comme Primonial (taux jusqu'à 5,10%), Allianz (jusqu'à 4,50%) ou Axa (jusqu'à 3,30%) pratiquent également ce double bonus. Tout cela n'est pas très lisible. Aussi, si vous avez des doutes, demandez des explications et surtout faites faire des simulations, ce qui vous permettra de comparer les contrats.

Parce qu'il va falloir vous y habituer ! Les établissements annoncent déjà la couleur pour la suite : 100 points de base (1%) de mieux pour tous les versements effectués en 2024 et 2025 à la Société générale, jusqu'à 200 points supplémentaires (2%) en 2024 chez Axa, jusqu'à 225 points supplémentaires (2,25%) au premier trimestre 2024 à La Mondiale, etc. **Les prévisions de Cyrille Chartier-Kastler ? «Un taux moyen pour l'assurance vie supérieur à 3% en 2024.»** Et cette fois, c'est sûr, elle battra l'inflation, qui, de 4,9% en moyenne l'an dernier, devrait reculer à 2,5% en 2024, selon la Banque de France. Elle devrait aussi, beaucoup plus systématiquement, battre le Livret A. **L'assurance vie est bel et bien de retour !**

MIREILLE WEINBERG